

NEWSLETTER



5 - JUILLET 2025



Maxime SPAGNOL



Les actions de la médiation

Durant la période estivale, la médiation de l'estran propose de nombreuses animations sur le littoral pour les grands comme pour les petits. En effet, les animations sont un moyen supplémentaire pour faire connaître la biodiversité de notre littoral et promouvoir les bons comportements.

Petite liste exhaustive des sujets traités :

- Des traversées de la Seine pour appréhender la richesse de la côte des havres.
- Des découvertes pêche à pied afin de faire découvrir la biodiversité marine.
- Immersion dans le monde des méduses et du plancton, ces organismes méconnus.
- Initiation pêche à la marque dans le but de promouvoir des pratiques plus durables de pêche sur l'estran.

RÉGLEMENTATION

APPHN | Les falaises de Champeaux

La pêche à pied de loisir, c'est toujours possible, sous réserve de respecter certaines règles visant à préserver les ressources et à garantir qu'elle demeure accessibles à tous !

Zone au large

TOUTES ACTIONS DE PÊCHE À PIED

- Destruction/Altération des récifs d'hermelles
- Marcher/Monter sur les récifs d'hermelles
- Pêche à la ligne

Zone côtière

PÊCHE À PIED À 3 MÈTRES DES RÊCIFS

- Destruction/Altération des récifs d'hermelles
- Marcher/Monter sur les récifs d'hermelles
- Récolte de coquillages dans les récifs
- Pêche à la ligne

Logos: eau seine Normandie, République Française, OFB, l'Europe s'engage en France, AVRIL

Depuis le début du printemps, la médiation de l'estran renforce également ses actions de sensibilisation sur les habitats marins notamment les récifs d'hermelles à Champeaux. Ces actions sont aussi réalisées dans le but de faire connaître aux pêcheurs le nouvel arrêté inter-préfectoral de protection d'habitat naturel (APHN) sur le site.

Des supports de communication ont également été réalisés afin de diffuser l'information.

Dans les pages suivantes vous trouverez un premier bilan de ces enquêtes.

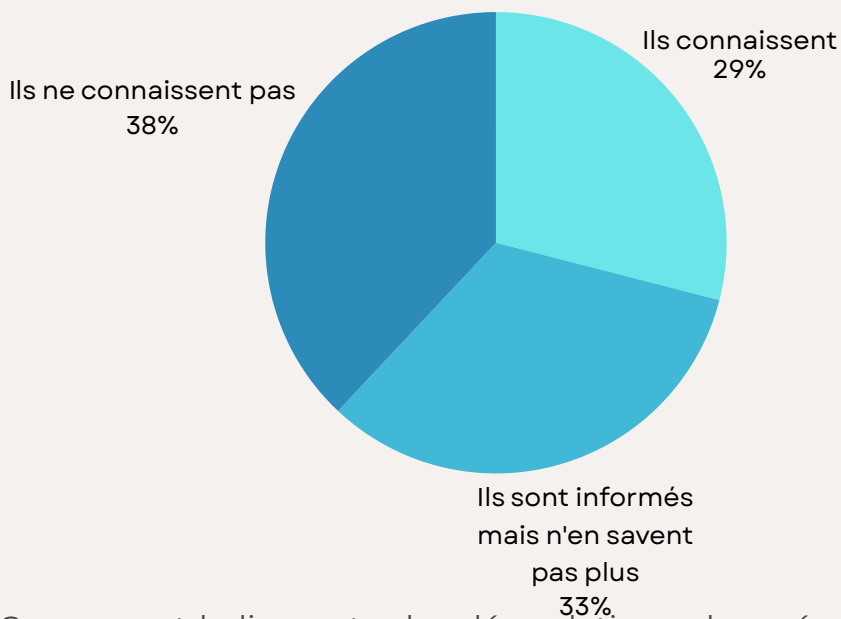
Présence de la médiation sur le territoire :

Premier bilan des enquêtes sur l'APHN et les hermelles de Champeaux :

L'arrêté préfectoral de protection d'habitat naturel sur le site de Champeaux a été officialisé le 17 mai 2024 dans le but de préserver les récifs d'hermelles. Afin de connaître l'évolution comportementale des pêcheurs vis-à-vis de cet habitat, la médiation de l'estran à sensibilisé et enquêté auprès de plus de 243 pratiquants depuis début 2025.

243

C'est le nombre de pêcheurs sensibilisés sur 8 marées.



Les premiers chiffres indiquent que seulement 29% des pêcheurs rencontrés connaissent l'arrêté de protection. Ils restent donc 61% de pêcheurs à sensibiliser, dont 38% qui n'ont jamais entendu parlé de cet arrêté. L'importance des actions de médiation est donc essentielle.

Concernant le lien entre les dégradations observées et **la connaissance de l'arrêté**, nous pouvons observer des liens intéressants. Parmi les personnes qui le connaissent, seulement 7% ont provoqué des destructions directes sur les hermelles, alors que 51% des personnes qui n'en avaient pas connaissance sont responsables de destructions directes sur cet habitat. L'apport de connaissances sur l'arrêté est donc un facteur important pour la préservation des récifs.

Cependant, **les connaissances sur l'habitat** n'impliquent pas forcément une volonté de préservation des hermelles. En effet, parmi les pêcheurs qui ont conscience de l'intérêt de l'espèce pour l'écosystème, 29% ont dégradés directement les récifs.

Conclusion :

La connaissance de l'arrêté semble être un levier important pour diminuer les dégradations directes, de manière plus efficace que la connaissance de l'espèce.

Présence de la médiation sur le territoire :



Participation au Groupe de travail "Canalisation Fréquentation Havre de la Vanlée"

Le lundi 16 juin 2025 à Lingreville-sur-mer, nous avons été invité à participer à un groupe de travail sur la canalisation de la fréquentation dans le havre de la Vanlée, organisé par l'animatrice Natura 2000.

Cette première réunion a été l'occasion de mettre les acteurs du territoire autour de la table afin d'évoquer les différents enjeux du site, notamment la forte affluence lors des grandes marées et le stationnement sur les dunes.

L'exposition hermelles reçue dans différentes structures :

Toujours dans l'objectif de sensibiliser le public aux enjeux de préservation des habitats marins, plus précisément des récifs d'hermelles, l'exposition photographique continue d'être présentée dans diverses structures :

- Maison des Polders du 27 mai au 31 juillet 2025
- Médiathèque de Granville du 1 au 29 août 2025
- Office de tourisme de Pontorson du 1 septembre au 31 octobre 2025.

[En savoir plus sur les sciences participatives en Normandie](#)

POINT BIODIVERSITE

LES BANQUETTES À LANICES

Les banquettes à *Lanice conchilega* se forment par un regroupement conséquent de lanices, des vers marins tubicoles. Ces “banquettes” sont très importantes pour l'écosystème de l'estran. En construisant leurs tubes à partir de sable et de petits morceaux de coquillages sur les estrans vaseux, ces petits invertébrés stabilisent les sédiments, filtrent les particules fines et modifient la topographie locale. Ils forment ainsi un habitat complexe et riche en biodiversité. Ils abritent ainsi de nombreuses espèces benthiques, servent de nurserie pour les poissons et les coquillages et constituent un garde-manger pour les oiseaux côtiers.

Cependant, malgré leur rôle écologique essentiel, ces banquettes restent méconnues et peu protégées. La réglementation actuelle est très limitée : seules certaines interdictions s'appliquent à la pêche à pied (comme dans la Manche), et quelques sites Natura 2000 les reconnaissent comme habitats d'intérêt. Pourtant, leur superficie et leur concentration peut être si importante qu'elles pourraient possiblement être qualifiées de récifs et ainsi bénéficier de davantage de réglementation.

“A Champeaux, entre les récifs d'hermelles, des banquettes de lanices se sont formées sur de grandes surfaces, jouant rôle de nurserie considérable pour la coque blanche.”



Maxime SPAGNOL



Maxime SPAGNOL

Face aux pressions humaines (piétinement, pêche, conchyliculture), il est urgent de mieux les prendre en compte dans les politiques de gestion du littoral et de sensibiliser les usagers et les institutions aux bénéfices qu'elles apportent. C'est pourquoi, à AVRIL, notre but est de collecter un maximum de données sur cet habitat à travers des comptages et des observations régulières, afin de faire évoluer les choses en faveur de leur préservation.

C'est dans ce contexte, que Matthieu LAGOUTTE, étudiant en ENTPE à Lyon, est venu en stage pour un mois, afin de rassembler le maximum d'information sur le sujet et de réaliser quelques relevés sur le terrain.



Torpille marbrée *Torpedo marmorata*

Quelques espèces observées sur notre littoral



Cyanée de Lamarck
Cyanea lamarckii



Polycère à quatre lignes
Polycera quadrilineata



Inacchus sp.
Scylliorhinus canicula



Ebalie tuméfié
Ebalia tumefacta



Anémone parasite
Calliactis parasitica



Méduse rayonnée
Chrysaora hysoscella

